L'évolution du peuplement dans l'Eifel et en Ardenne (1)

par J. BIRKENHAUER

I. — INTRODUCTION

Depuis qu'en Allemagne certains géographes — entre autres R. Gradmann et surtout O. Schlüter — ont fait adopter la méthode génétique dans l'étude du paysage rural et tout particulièrement dans l'étude de l'habitat, ce sont surtout les géographes qui ont pratiqué cette méthode et très peu les historiens, ce qui peut surprendre. Si l'historien fait appel à des documents originaux et l'archéologue à des fouilles pour comprendre certaines périodes de l'histoire, le géographe, lui, attend de ces témoignages des temps passés qu'ils lui permettent une meilleure compréhension de la genèse et de la structure du paysage rural.

Pour atteindre ce but, l'étude de l'évolution du peuplement semble particulièrement bien indiquée, puisqu'en tant qu'expression de la mise en valeur, il permet de retracer et de mettre en relief les conditions fondamentales de la formation des paysages.

Pour différentes raisons, il nous semble intéressant de retracer cette évolution du peuplement à l'exemple de l'Eifel et de l'Ardenne.

D'abord, il s'agit de régions, qui, par leurs caractères naturels (sol, climat, végétation), sont fort semblables, faisant toutes deux partie d'ailleurs du massif schisteux Rhénan occidental. Ensuite, ces deux régions ont rarement été étudiées ensemble du point de vue indiqué, étant donné qu'elles sont séparées par des limites linguistiques et politiques. C'est pourquoi nous traiterons surtout des zones situées de part et d'autre de la frontière et non la totalité de l'Eifel et de l'Ardenne (v. fig. 1-3) (Pour la partie de l'Eifel plus à l'est et les régions voisines du massif schisteux Rhénan, voir d'autres articles de J. Birkenhauer 1967) (2). Enfin, la tentative mérite d'être entreprise également pour les raisons suivantes: les dernières considérations synthétiques de W. Müller-Wille (1942) datent d'il y a presque trente ans; O. Schlüter, dans ses recherches encore plus générales, traite notre région de façon un peu superficielle et J. Schmithüsen (1936) ne fait qu'effleurer ces problèmes dans un article.

⁽¹⁾ L'auteur tient à remercier vivement Mme S. Dussart-Debèfve pour l'aide qu'elle lui a apportée lors de la traduction de son texte.
(2) La bibliographie se trouve à la fin de cet article.

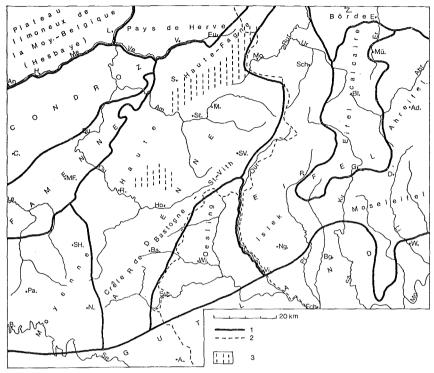


Fig. 1. — Les régions naturelles.

I. a)

ABRÉVIATIONS :	
) Noms de lieu	S. = Spa
An. = Andenne	St. = Stavelot
Ad. = Adenau	SH. = Saint-Hubert
A. = Arlon	SV. = Saint-Vith
Ba, = Bastogne	V. = Verviers
Bg. = Bitburg	Vi. = Vianden
Bl. = Blankenheim	Wi. = Wiltz
B. = Bouillon	W. = Wittlich
C. = Ciney	Z. = Zülpich
D. = Daun	b) <i>Noms de cours d'eau</i>
Du. = Durbuy	Am = Amblève
Ech. = Echternach	Er = Erft
Eu. = Eupen	Ky = Kyll
E. = Euskirchen	Le = Lesse
G. = Gerolstein	Li = Lieser
Ho. = Houffalize	Me = Meuse
H. = Huy	Mo = Moselle
L, = Liège	Ou = Ourthe
M. = Malmédy	Pr = Prüm
MF. = Marche-en-Famenne	Sa = Salm
Mo. = Montjoie (Monschau)	Se = Semois
Mü. = Münstereifel	Su = Sûre
N. = Neufchâteau	Ur = Urft
Ng. = Neuerburg	Ve = Vesdre
Pa. = Paliseul	II. SIGNES CONVENTIONNELS :
P. Prüm	1 = limites des régions;
$R_{\cdot \cdot} = La Roche$	2 = frontières politiques;
Sch. = Schleiden	3 = fagnes.

Dans les paragraphes suivants, l'évolution du peuplement sera traitée par périodes historiques en insistant sur l'époque romaine et le moyen âge, avec comme trame géographique la subdivision régionale de l'Ardenne et de l'Eifel (v. fig. 1. Sources : F. Dussart-R. Contreras 1955, F. Dussart 1968, J. Birkenhauer 1960 et 1966).

L'accent donné sur les époques romaines et médiévales se justifie comme suit :

- 1) On sait que l'aspect actuel de l'habitat et en même temps une partie importante du paysage rural est dû à l'extension de l'aire de peuplement au haut moyen âge à la suite de défrichements importants.
- 2) Avant cette époque de défrichements, il y avait déjà eu cependant une extension de l'aire de peuplement, qui, à l'encontre de ce que l'on observe au haut moyen âge, s'est développée plus lentement, mais de façon continue, durant un millénaire. Le point culminant fut atteint à l'époque romaine.

Il paraît dès lors intéressant, non seulement du point de vue historique, mais aussi de celui de la géographie, de comparer les deux époques quant à l'extension du peuplement. Ceci afin de tirer des conclusions quant à l'évolution — analogue ou différente — des différentes régions. Ceci exige cependant que les deux époques dont question soient envisagées séparément et ce dans le cadre de l'évolution historique de chacune. Chaque cas cependant doit être expliqué dans la mesure du possible, soit dans son contexte historique, soit en rapport avec le milieu naturel, soit encore en combinaison avec ces deux facteurs. Le facteur naturel, le milieu géographique, est le plus familier au géographe; il est aussi relativement stable. Comme le disait jadis J. G. Herder, l'histoire est la géographie en mouvement. Ce processus historique demande, dès lors, même de la part des géographes, la plus grande attention. Dans certains cas, des digressions historiques sont de ce fait indispensables.

II. — LE PEUPLEMENT À L'ÉPOQUE ROMAINE

La figure 2 donne une idée de la structure fondamentale de l'habitat avant l'invasion des Germains aux III° et IV° siècles après J.-C.; cette invasion provoque un recul de la colonisation, qui nous ramène — à quelques exceptions près — à un stade comparable à celui de l'âge du bronze, voire celui du néolithique (Sources : J. Meyers 1932, fig. 9 et 10, R. de Mayer 1937, J. Birkenhauer 1960, fig. 3). L'esquisse dessinée par de Mayer est malheureusement déformée; ses indications imprécises ne pouvaient être reprises que de façon peu précise dans la figure 2. Les limites entre les deux provinces romaines Germania inferior et Belgica prima ont été indiquées d'après J. Nießen (1950).

Si l'on admet que le travail de R. de Mayer est, dans l'ensemble,

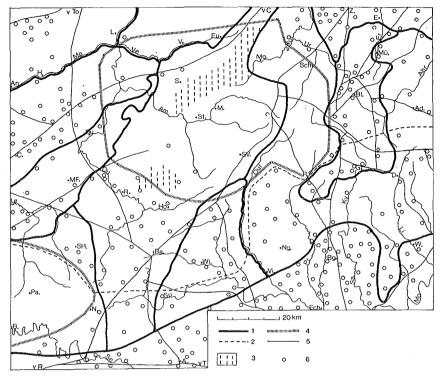


Fig. 2. — Les villas romaines.

1 = limites de régions; 2 = limites de provinces romaines (Belgica prima = S; Germania inferior = N); 3 = fagnes; 4 = limites de territoires non colonisés à l'époque romaine; 5 = routes; 6 = villas romaines.

Abréviations : vC = vers Cologne; vR = vers Reims; vT = vers Trèves; vTo = vers Tongres.

exhaustif et que les nouvelles découvertes, faites depuis trente ans, n'ont pu que renforcer la densité, mais ne pas modifier essentiellement l'image connue (3), on peut constater ce qui suit :

1. Le fait le plus saillant est que la haute Ardenne, le haut Eifel occidental, ainsi que les avant-pays septentrionaux, avec leurs conditions climatiques et pédologiques peu favorables, ont été peu colonisés.

⁽³⁾ Ce qui, en général, est confirmé par la « Chronique » dans la revue Helinium. Ce qui paraît important, c'est que, en dehors du Pays de Herve, on n'a signalé que peu de découvertes nouvelles. Malgré cela, nous avons mis des points d'interrogation dans l'esquisse cartographique. Il paraît peu plausible qu'il n'y ait pas eu d'occupation romaine en ces endroits. C'est la raison pour laquelle la limite de la zone non occupée a été déplacée plus loin vers le sud, malgré le manque de découvertes archéologiques. Du reste, une certaine attraction, en rapport avec les conditions du milieu géographique, semble manifeste au moyen âge, étant donné les citations de lieux pour cette époque et l'existence de beaucoup de noms de lieu rappelant des défrichements.

- 2. La densité la plus forte s'observe dans le sud de l'Ardenne et de l'Eifel, dans le Gutland et ses régions voisines; suivent immédiatement l'Eifel calcaire septentrional et la région limoneuse voisine au nord. Le sol y est de bonne, voire de très bonne qualité. La région limoneuse au nord de la Meuse, la Hesbaye, par contre, est beaucoup moins densément colonisée.
- 3. Le Condroz, avec un sol et un climat favorables, apparaît comme bien peuplé, comparé à la Hesbaye, tandis que la zone moyenne de la Famenne montre au moins une traînée de colonisation.
- 4. Un « pont de colonisation » traverse la haute Ardenne depuis la zone moyenne de la Famenne jusqu'au Gutland luxembourgeois. On peut y comparer la densité de colonisation avec celle de l'Oesling et celle du reste de l'Eifel. Le « pont de colonisation » sépare deux régions vides d'habitat : la moyenne Ardenne au sud-ouest et l'Ardenne du nord-ouest.
 - 5. Le réseau routier exprime chaque fois la densité de colonisation.
- 6. Les limites des provinces romaines sont adaptées de façon frappante d'une part aux territoires vides de colonisation et d'autre part au « pont de colonisation » à travers la haute Ardenne (il semble que le relief accusé dans la région de la Sûre y joue aussi un certain rôle).
- 7. En résumé, on peut dire que la distribution de l'habitat est par endroits très bien adaptée aux conditions physiques (la zone limoneuse ou Börde, l'Eifel calcaire, le Gutland, le Condroz, la haute Ardenne); parfois, par contre, elle ne l'est pas du tout (Hesbaye; « pont de colonisation »).

Il paraît étonnant que la « crête de Bastogne et de Saint-Vith », que J. Schmithüsen (1936) a considérée comme un axe important dans l'évolution du peuplement, n'a apparemment pas joué de rôle permanent, malgré la présence de la route romaine Reims-Cologne. De même, la moyenne Ardenne, qui, d'après l'opinion de l'auteur (1960, 1966), montre actuellement le paysage humanisé le plus typique de l'Ardenne, s'efface devant les régions autour de Bastogne, malgré son relief plus modéré et son climat moins rude. Enfin, la vaste forêt d'Ardenne de César (« arduenna silva » : De bello gallico) des III° et IV° siècles après J.-C. a été, semble-t-il, limitée essentiellement à une région relativement restreinte à l'intérieur d'un périmètre, dont le rayon d'environ 30 km avait son centre dans la région de Malmédy.

Les données précédentes seront, ci-après, mises en rapport d'abord avec l'évolution préhistorique, ensuite avec le développement au moyen âge.

III. — COMPARAISON AVEC LES PAYSAGES DE COLONISATION PRÉHISTORIQUE

La détermination des aires colonisées préhistoriques rencontre certaines difficultés, l'auteur n'ayant pu avoir accès à des sources belges offrant d'une

part les listes des sites archéologiques importants pour des périodes déterminées et d'autre part la représentation cartographique détaillée de ces sites (M. E. Mariën 1952; voir par contre J. Meyers 1932 pour le Luxembourg et J. Nießen en 1950 et Tackenberg 1952 pour la Rhénanie). Si l'on se base sur les travaux des auteurs cités et en les complétant pour la Belgique par des contributions régionales ultérieures, telles que celles de G.-X. Cornet et H.-C. Straet (1960) et de A. Marchal (1954), et par des rapports paraissant de façon continue dans Helinium, on acquiert l'impression qu'en fait ce sont toujours les mêmes sites et régions que l'on renseigne. Il semble permis dès lors de reconstituer une image vraiment représentative de la situation au cours des périodes préhistoriques. On sait que les régions qui ont livré des vestiges archéologiques aux bordures septentrionale et méridionale de l'Eifel et de l'Ardenne, s'ordonnent approximativement suivant deux axes qui s'allongent d'ouest en est, éventuellement du sud-ouest au nord-est. Ces deux axes de peuplement encadrent la haute région centrale non occupée : ce sont l'axe Sambre-Meuse et l'axe Moselle-Rhin.

- 1. Dans l'Eifel et à sa périphérie, les zones d'ancienne colonisation (c'est-à-dire la Börde, la vallée du Rhin, les bassins de Neuwied et de Mayence, dans la vallée de la Moselle surtout la région de Trêves, favorisée du point de vue climatique) sont faciles à délimiter depuis le néolithique (donc dès l'époque de la fixation stable des premiers paysans) jusqu'à la fin de l'âge du bronze.
- 2. Jusqu'à l'époque romaine, ces aires restent précisément des régions où le peuplement acquiert une densité sans cesse plus grande et où la mise en valeur s'intensifie de plus en plus.
- 3. A partir de ces régions d'ancienne colonisation, l'extension de l'occupation humaine se fait en trois phases, nettement déterminées par les caractères physiques régionaux : d'abord, jusqu'à la fin du néolithique, la vallée de la Moselle et le Gutland; à l'âge du bronze, les plateaux voisins de la vallée de la Moselle; enfin au Hallstatt D (600-400 av. J.-C.), le reste de l'Eifel.

Apparemment, le synclinorium calcaire de l'Eifel n'exerce encore aucun attrait du point de vue de la colonisation. Ceci est en contradiction avec les conceptions actuelles. Ce n'est qu'à l'époque romaine que l'Eifel calcaire révèle un peuplement sans cesse plus intense et un réseau routier constamment plus serré en comparaison avec les régions voisines.

Par contre, les territoires de l'Eifel en bordure de la Moselle, jusque vers 400 m d'altitude, se caractérisent, vers 500 après J.-C. — ainsi que le montre l'analyse pollinique — par un degré de boisement qui ne fut à nouveau atteint qu'après l'époque des défrichements du moyen âge (M. Hummel 1949).

En Ardenne, en Sub-Ardenne et leurs avant-pays au nord et au sud, l'évolution se manifeste de manière quelque peu différente. Non seulement

les avant-pays — avant tout la Hesbaye au nord et la région du cours supérieur de la Semois entre Florenville et Arlon jusqu'à Luxembourg au sud — ont été colonisés avec quelque intensité, mais déjà aussi des parties de la Sub-Ardenne. A cet égard il est intéressant de constater que le Condroz n'a pas tellement attiré — ici les sites archéologiques n'apparaissent plus aussi nombreux qu'à l'ouest de la Meuse et semblent même devenir beaucoup plus rares à l'âge du bronze —, mais c'est avant tout la Famenne sur toute sa longueur (et même plus loin jusqu'à la Vesdre et au Pays de Herve) qui a été colonisée. Pourtant, compte tenu du paysage humanisé actuel et de l'image qu'offrait le peuplement à l'époque romaine, on serait plutôt enclin à croire le contraire, c'est-à-dire une plus grande préférence pour le Condroz.

La Famenne offrait vraisemblablement, du néolithique à La Têne, de meilleures conditions économiques que le Condroz, qu'on peut, à cet égard, comparer quelque peu à l'Eifel calcaire, dont la mise en valeur se situe même encore un peu plus tard. De la densité des sites archéologiques, on peut conclure cependant qu'au plus tard à l'époque romaine, le Condroz était plus densément peuplé que la Hesbaye au nord et que la Famenne au sud, ainsi que les régions s'étendant de part et d'autre de la Vesdre (v. G.-X. Cornet et H. C. Straet). D'après Helinium III, les nombreuses découvertes néolithiques au Pays de Herve, voire de part et d'autre de la Vesdre, sont dues, malgré les conditions moins favorables du point de vue agricole, aux silex qui s'y trouvent. Ceci peut contribuer aussi à expliquer le fait que, de la fin du néolithique jusqu'à l'époque romaine, ces régions bordières de la Vesdre soient relativement pauvres en découvertes archéologiques.

La mise en exploitation de l'Ardenne ne commença qu'au début de La Têne, donc plus tardivement que dans l'Eifel et cela de façon caractéristique aux abords du « pont de colonisation », dont nous venons de constater l'existence à l'époque romaine.

Ce qui précède permet de faire les constatations suivantes : on peut observer que depuis l'axe du Rhin, la mise en valeur montre une expansion continue, malgré quelques stagnations et même régressions d'ordre mineur (v. J. Birkenhauer 1967). Ce processus d'expansion continue de la mise en valeur s'oppose à celui plus heurté et quelque peu plus tardif partant de l'axe Sambre-Meuse. Ceci implique que les régions groupées sous le nom d'« arduenna silva » par César n'avaient déjà, à l'époque de celui-ci, en fait aucune unité au point de vue régional. Ainsi l'Ardenne a été colonisée, il est vrai, en un laps de temps relativement court, mais pas comme Müller-Wille l'admit encore en 1942, avec une avance par rapport à l'Eifel (ce fut plutôt l'inverse, du moins pour la partie proche de la Moselle (Moseleifel); du reste, ceci ne se fit pas de façon telle que la « crête de Bastogne-Saint-Vith » apparut génétiquement comme le grand axe de colonisation et de développement du paysage humanisé, en quelque sorte donc comme « épine

dorsale » de l'Ardenne, pas plus qu'à l'époque romaine (voir au contraire les affirmations de J. Schmithüsen 1936).

Le fait que les zones situées près de la Moselle (Moseleifel) furent plus tôt et plus densément colonisées que l'Eifel calcaire permet de conclure — comme en Condroz et en Famenne — que ce ne sont pas les meilleurs sols qui ont joué un rôle décisif, mais plutôt les avantages qu'offraient les surfaces larges et uniformes plus faciles à cultiver.

L'observation suivante, faite à la limite de l'Oesling et du Gutland luxembourgeois, paraît pouvoir être mise en rapport avec cette constatation. Dans la région accidentée de la Sûre, presque aucune colonisation n'a eu lieu des terroirs favorables du sud en direction de l'Oesling et de l'Ardenne au nord. Même à l'époque romaine, une seule route, venant du Gutland, pénètre en Ardenne et ce à l'ouest, c'est-à-dire à l'écart des régions les plus profondément découpées par les vallées. De même les limites des provinces romaines montrent que l'Ardenne a été colonisée plutôt à partir du nord qu'à partir du sud et de la Lorraine (cf. au contraire W. Müller-Wille 1942). Visiblement, ni dans l'Eifel, ni en Ardenne, il n'est question d'un « déterminisme de la circulation », qu'aurait favorisé la présence d'une longue crête d'interfluve permettant une large pénétration.

Peut-être faut-il voir dans le développement si divergent des paysages humanisés de l'Ardenne et de l'Eifel, la conséquence de la distribution tellement différente et tellement frappante de la forêt (même si cette distribution n'a évidemment acquis son aspect définitif qu'à l'issue des défrichements médiévaux), à savoir la lisière ininterrompue de la forêt d'Ardenne, qui la sépare des régions de colonisation plus ancienne de l'avant-pays, et le manteau forestier en quelque sorte troué de l'Eifel que ne borde aucune zone boisée continue.

Enfin les comparaisons précédentes montrent que l'expression « pays d'ancienne colonisation » — le « Altsiedellandschaft » des géographes allemands — ne peut être employée partout de façon uniforme. On y reviendra encore plus tard.

IV. — L'ÉVOLUTION AU MOYEN ÂGE

Comme nous l'avons déjà signalé, la région qui a été profondément marquée par l'activité humaine, reprend l'aspect qu'elle avait eu au néo-lithique à la suite des invasions germaniques. Cette remarque générale n'est toutefois pas valable pour la totalité de l'Eifel et de l'Ardenne; car quelques territoires, seulement mis en valeur tardivement, continuent à être exploités après l'irruption des Germains. Il s'agit avant tout, dans l'Eifel, de la dépression calcaire et du bassin de Wittlich, ainsi que du Condroz (v. fig. 3). Ce n'est que parce que le peuplement s'y maintint aussi durant la période germanique, que ces régions sont à considérer également comme étant d'« an-

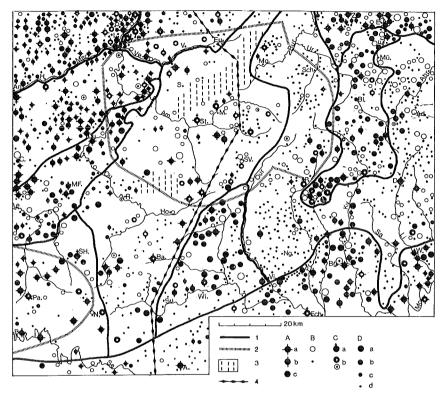


Fig. 3. — La colonisation au moyen âge d'après les noms de lieu.

- 1 = limites de régions; 2 = limites de territoires non colonisés à l'époque romaine;
- 3 = fagne; 4 = frontière linguistique.
- A = Les anciens noms de lieu (voir le texte) : a) groupe I; b) groupe II; c) groupe III.
- B = Noms de lieu de l'époque des défrichements et autres noms.
- C = a) abbayes; b) domaines royaux carolingiens.
- D = Premières mentions dans les documents d'archives : a) VIIe-VIIIe siècles; b) IXe-Xe s.; c) XIe-XIIe s.; d) XIIIe-XVIe s.

cienne colonisation ». Il est cependant significatif qu'il s'agit de régions qui ne furent intégrées dans celles à paysage humanisé qu'à l'époque romaine et jouissant de conditions géographiques relativement favorables.

Il serait donc erroné de déduire du simple fait de la colonisation germanique au cours des premiers siècles après J.-C., l'existence d'un peuplement continu pendant les deux ou trois millénaires qui se sont écoulés depuis le néolithique, comme par ex. en Allemagne du Sud (W. Müller-Wille 1942).

Avant d'entrer dans les détails de la figure 3, il nous faut encore donner quelques indications sur la méthode utilisée pour dresser la carte. Pour

retracer l'évolution au moyen âge, on dispose, comme on le sait, de vestiges archéologiques et de documents. Pour autant qu'ils se réfèrent à l'Ardenne et à l'Eifel et qu'ils puissent nous servir de sources, nous les décrirons dans les paragraphes suivants.

En ce qui concerne les découvertes archéologiques, il faut citer en premier lieu, les tombes mérovingiennes (v. J. Meyers 1932, H. Roosens 1949, J. Nießen 1950). Leur répartition confirme entièrement l'image tracée au début du paragraphe; nous ne nous étendrons donc pas davantage sur ce point.

Si l'on invoque des témoignages linguistiques, on fait volontiers appel à la toponymie (v. J. Schmithüsen 1936). Cependant, J. Schmithüsen ne les représente dans sa carte qu'à l'est de la frontière linguistique; manifestement il se rend compte que les noms de lieu à l'ouest de cette frontière ne peuvent s'intégrer facilement dans le schéma usuel en Allemagne. En ce qui concerne les régions allemandes, il faut un vaste apparat critique et le géographe doit v chercher lui-même les bases dont il a besoin dans diverses sources (v. J. Birkenhauer 1960, 1967). Quant aux territoires belges et luxembourgeois, les sources (élaborées en partie de façon critique, en partie moins) se trouvent déjà rassemblées (J. Meyers 1932, F. Petri 1937, A. Carnoy 1948, A. Vincent 1927, Reiners-Neu 1936). Mais comme la distribution des noms de lieu selon l'époque à laquelle ils appartiennent, n'est pas représentée cartographiquement dans les différentes régions, ce travail doit être effectué par le géographe; car seule la répartition spatiale des toponymes permet la reconstruction du processus de la colonisation. Au fond, pour le présent travail, il n'est pas essentiel de séparer les noms de lieu suivant leur origine germanique ou non germanique; beaucoup plus important est l'établissement de groupes suivant les époques, afin de pouvoir déterminer une stratification chronologique valable pour toute la région. Pareil découpage chronologique est réalisé assez facilement et avec sûreté pour les noms de lieu qui datent de l'époque des défrichements médiévaux. C'est la raison pour laquelle dans la figure 3 on a rassemblé pour cette époque les noms de lieu germaniques et non germaniques en un seul groupe : -mont/-berg; -roche/-stein/ -fels; -champ/-feld; -sart/-ster/-rott/-u/-uit/-oix; -valle/-vaux/-tal; -court/ -haus/-hof; -bois/-pre(th)/-wald/-brecht; -château/-burg, etc.

Dans les noms de lieu plus anciens, par contre, on a distingué trois groupes; deux d'entre eux ont été établis suivant leur origine linguistique, tandis que dans le troisième on a groupé des noms avec des terminaisons dont on peut clairement distinguer les origines romane et germanique.

Pour expliquer la séparation et les groupements des noms de lieu, les éléments suivants ont joué un rôle important.

1. Dans la littérature, on discute souvent du problème de l'origine de la frontière linguistique et du rôle joué par le milieu géographique. Pour trouver la solution du problème, il est nécessaire de relever de façon aussi précise que possible les noms d'origine germanique dans la région actuellement de langue romane.

- 2. Pour nos recherches sur la façon dont le paysage a été façonné par l'homme, il semble être plus important encore de distinguer et d'établir la séparation spatiale non seulement des noms romans et germaniques, mais aussi des noms pré-romans et pré-germaniques.
- 3. Ce point de vue, cependant, n'est plus important dans le troisième groupe de toponymes anciens, étant donné qu'ils apparaissent aussi bien sous la forme romane que sous la forme germanique déjà depuis l'époque des invasions germaniques; dans les régions linguistiques mixtes, ces toponymes apparaissent dans les documents d'archives tantôt avec une terminaison romane, tantôt avec une terminaison germanique.

De façon détaillée, il s'agit dans les trois groupes des noms de lieu suivants :

Groupe ancien I: noms celtiques et latins se terminant par -iacum et -ancus (Cherain, Bihain), noms celtiques (Braive, Andenne, Barsy, Barsenne, Avins, Angleur, Durbuy), noms latino-wallons (Chokier, Fraiture, Bra, Clavier, Fexhe, Comblain, Aywaille, Fosse) (exemples choisis uniquement en Ardenne, pour les raisons signalées ci-dessous).

Groupe ancien II: noms de lieu avec les terminaisons suivantes d'origine germanique ancienne: -ithi, -ahwo, -umnjo, -awa, -awia, -apa (-effe, -eppe), -ham, -malle, éventuellement nom de lieu d'origine germanique sans terminaison reconnaissable (-umnjo est souvent devenu dans les noms de lieu roman, -in, -en, -ain, -ay); à noter la convergence de terminaisons analogues à partir de -iacum.

Groupe ancien III: noms se terminant par -ingen/-ange/-enge, -hem/-heim/-ville; -dorf/-ville/-villiers, -weiler/-villiers, -lar/-lier/-ler/-lur (Ahin, Ochain, Amas, Amaing, Rechain, On, Harsin, Opagne, Tohogne, Odeigne, Offagne, Wellin), qui sont issus soit de noms en -heim, soit de noms en -ingen. (Des exemples en langue allemande sont superflus ici, puisque les terminaisons -heim, -lar, -ingen, -dorf, -weiler se sont maintenues de façon très générale).

Du point de vue linguistique, on est frappé par ce qui suit. Dans l'espace linguistique allemand, les vieilles terminaisons celtiques sont souvent restées plus intactes et plus conformes aux règles sémantiques. La terminaison celto-romane -iacum, par exemple, devient toujours -ach au sud ou -ich au nord; dans l'espace de langue romane se forme toujours une foule de formes nouvelles qui partiellement coïncident avec l'évolution des autres terminaisons, comme nous l'avons déjà signalé (cfr. Liège-Luik-Lüttich; Bastogne-Bastenaken-Bastnach; Chevigny-Caviniacum; mais Hollogne = + hollumnio (germ.); -ignies = -iniacum en France, mais souvent l'ancienne terminaison -ingen en Belgique; de même -iacum = ée, -et, -eiz, -ai, -aix, etc.). Enfin il est remarquable que déjà pendant les premiers siècles

de la tradition écrite, la terminaison toujours vivante de -iacum est considérée comme permutable (probablement à cause de la similitude de signification) avec -ingen, -heim (-hem), -dorf, -ville; l'usage montre, au surplus, qu'à sens proche toutes ces terminaisons sont interchangeables entres elles.

Cette imprécision dans l'usage a souvent eu pour conséquence que de -iacum, -ingen, -heim est née la terminaison -on ou -onia dans la langue romane, ou bien les terminaisons furent totalement omises. Il en résulte qu'actuellement, surtout dans le domaine roman, ces noms de lieux n'apparaissent qu'avec le mot fondamental sans aucune terminaison (p. ex. Regnez, domicile de Rahingar, ce qui serait à compléter par mansus, villa). Il est donc difficile de déterminer quel nom de lieu est d'origine celto-romane, quel autre d'origine germanique, à moins que les noms mentionnés dans les premiers documents ne révèlent nettement un nom de personne d'origine germanique ou celto-romane.

Il est donc évident qu'ici l'intuition peut se donner libre cours. C'est ce qui explique les fréquentes différences d'opinion entre F. Petri (1937) et A. Carnoy (1948). Dans les cas de doute, ce sont les indications de F. Petri qui furent à la base de l'élaboration de la figure 3, puisque l'œuvre volumineuse de Petri semble être une référence plus solide du point de vue scientifique, aussi bien en ce qui concerne la documentation que la recherche.

De plus grande importance encore que ces détails linguistiques est la question du classement chronologique sur la base des seules données linguistiques. Cette méthode pourrait être admise comme une première orientation relativement grossière et plutôt simple, mais elle doit être complétée par les premières datations puisées dans les archives (dans lesquelles on trouve évidemment, en outre, les formes de nom les plus anciennes). Pour l'Eifel et l'Ardenne, nous disposons heureusement de sources écrites déjà très anciennes (VIIe siècle) (ce qui n'est pas tellement évident, cf. l'Alsace et, au contraire, la Souabe). Ceci est dû au fait que l'Eifel et l'Ardenne (dans les limites de notre carte) appartenaient aux noyaux primitifs des territoires appartenant aux Pépinides et aux Carolingiens. C'est pour cette raison que les palais, les domaines royaux et les fondations d'abbave aux temps des Pépinides et des Carolingiens sont renseignés par un signe spécial dans la carte. Sur celle-ci, on a indiqué les siècles au cours desquels les noms de lieu ont été cités pour la première fois, chaque siècle étant indiqué au sein de chaque groupe de noms de lieu par une dimension particulière du signe.

Quelles sont à présent les sources pour les citations dans les documents ? Il s'agit essentiellement des mêmes que celles qui ont été mentionnées cidessus pour les noms de lieu.

Pour inventorier les palais, les domaines royaux et les fondations d'abbaye, nous avons eu recours aux publications suivantes : B. Steinitz (1911); H. Wieruszowski (1926); F. L. Ganshof (1958); W. Metz (1960). Cependant, dans la figure 3, on n'a renseigné que les biens de la couronne

faisant partie des possessions carolingiennes, donc pas celles qui apparaissent plus tard, puisqu'elles n'ont plus d'importance pour le problème qui nous occupe (cf. les documents de 814, reg. Car. n° 545, Stavelot-Malmédy, et ceux de 888, reg. Car. n° 1796, Aix-la-Chapelle).

Après cette digression d'ordre méthodologique — nécessairement assez longue — nous pourrons nous tourner vers l'explication détaillée de la figure 3. On constate que les noms des trois groupes anciens s'accumulent en Hesbaye, près de la Meuse, au Condroz, en Famenne, dans le Gutland et dans l'Eifel calcaire. Cette constatation n'est point surprenante, puisqu'il s'agit de régions où la densité des tombes mérovingiennes est la plus forte; c'est en même temps celles qui sont favorisées du point de vue sol et climat.

Ce qui surprend, par contre, c'est la densité de ces noms dans l'Oesling, contrastant avec leur pauvreté voire leur absence à l'est, dans l'Islek, qui, cependant, est très semblable à la première région du point de vue physique. Etonnante aussi est l'importance relativement réduite des régions autour d'Arlon comparée à la situation à l'époque romaine. A l'extérieur de la Famenne centrale, autour de Rochefort et de Marche, s'étend, en continuation directe de la région, une bande avec des noms anciens et ce jusque dans des zones à l'est de l'Ourthe, zones qui, à l'époque romaine, étaient peu habitées; on y observe souvent des vieux noms de lieu du groupe I. La présence des noms de lieu exprime en général l'existence de conditions naturelles favorables, contrastant avec la pénurie de vestiges archéologiques en rapport avec une occupation peu dense à l'époque romaine. Au total, les conditions décrites ci-dessus ne s'écartent que de peu de l'image normale, qui, dans les investigations sur le peuplement en Allemagne, ont été considérées comme la règle (cf. pour notre région J. Schmithüsen 1936, W. Müller-Wille 1942). Mais on observe des discordances, surtout pour l'Ardenne, quand on considère les premières mentions dans les documents. Ici apparaissent non seulement les noms des trois anciens groupes, mais ceux-ci y sont cités, en outre, aussi précocement que dans les régions naturelles privilégiées. Il est surtout remarquable que ces lieux cités de façon aussi précoce sont surtout situés dans ces territoires qui, pendant l'époque romaine, n'étaient pas ou du moins que peu habités.

Si l'on veut chercher des explications dans le milieu géographique, on se rend vite compte que même les grands axes routiers, auxquels appartient d'après J. Schmithüsen (1936) tout particulièrement la « crête » Bastogne-Saint-Vith, n'ont joué un rôle de quelque importance. Car sur cette « crête » se présentent relativement beaucoup de noms de lieux d'origine tardive, tandis que les noms plus anciens se trouvent précisément dans les territoires situés à l'écart de cette crête. Il convient donc, avant de poursuivre notre exposé, d'insister sur le fait, qu'au cours des périodes de peuplement, la « crête » n'a jamais guidé la colonisation de quelque manière que ce soit (à l'encontre de ce qu'affirme W. Müller-Wille 1942).

Les faits — étayés historiquement — semblent plutôt se présenter comme suit. Précisément dans ces régions qui, à l'époque romaine, étaient peu colonisées et où il faut admettre une surface boisée continue — sauf peut-être à l'ouest en Famenne et au Condroz —, il est frappant de rencontrer tant de domaines royaux; par contre, dans les zones à peuplement dense à l'époque romaine, on en trouve étonnamment peu (Hesbaye, Condroz, Famenne). Une seule exception à cette règle : la vallée de la Meuse (v. F. Rousseau 1930; G. Fayder-Feytmans 1964).

Les domaines royaux n'augmentent en nombre que dans le « pont de colonisation » de Bastogne qui s'étend à travers l'Ardenne. Mais il s'agit ici d'une région où existe un grand nombre de noms de lieu d'origine tardive. Ceci révèle que, par rapport à l'époque romaine, malgré la « crête », la région était dépeuplée. Et précisément ici on trouve donc à nouveau les domaines royaux. Dans la région de la Moselle, par contre, les domaines royaux s'amassent dans les parties où le peuplement était dense aussi bien avant qu'à l'époque romaine, c'est-à-dire donc au Gutland, dans le bassin de Wittlich et dans le bassin calcaire de Prüm. On ne peut que constater, mais non expliquer, cette opposition. Les noms de lieu et leur distribution, tout comme les domaines royaux et leur répartition, offrent une indication. Au Condroz et en Famenne prédominent les noms du vieux groupe I (moins en Hesbaye), dans les régions de la Moselle, par contre, ce sont ceux des vieux groupes II et III. On en peut déduire que, le long de la Moselle, les Germains (c'est-à-dire les Francs) ont colonisé le pays plus tôt et plus énergiquement. Les familles aristocratiques dirigeantes avaient fait l'acquisition de grandes étendues de terres. Cela ne semble pas avoir été le cas dans l'axe Sambre-Meuse. Ici les populations pré-germaniques du Condroz et de la Famenne ont été moins inquiétées et les droits fonciers y tombaient beaucoup moins aux mains des grandes familles de la noblesse germanique, dont sont issus les Pépinides et dont les biens, avec ceux des rois mérovingiens, formèrent ensuite les biens de la couronne des Carolingiens (voir ci-dessous).

Les grandes lignées nobles germaniques, comme les familles royales, devaient visiblement se contenter à la bordure septentrionale de l'Ardenne de l'appropriation, en partant de leurs possessions centrales autour de Tongres et en Hesbaye (Pépin de Landen) ou situées le long de la Meuse (Pépin de Herstal), des vastes étendues vides du nord-est et du centre de l'Ardenne, ou bien y représenter les Mérovingiens en leur qualité de maire du palais (noter, par ex., la fondation du monastère de Stavelot-Malmédy par Grimoald, fils de Pépin de Landen, sur les biens du roi mérovingien Sigisbert III).

L'évolution différente du versant sud-est et du versant nord-ouest de la crête ardennaise semble donc bien être en rapport avec la répartition qu'on vient de signaler des domaines royaux. A ce sujet, il convient de rappeler que le domaine carolingien, tel qu'il apparaît dans la figure 3, ne résulte

que de l'union dynastique des familles nobles dirigeantes du versant nordouest de l'Ardenne (Pépin de Landen) et du versant sud-est (Arnoul de Metz). Entre les pays d'origine des deux lignées principales, s'étendait, comme à l'époque romaine, l'étendue vide de l'Ardenne du nord-est et du centre. L'existence de ce vide — malgré le fait que les noms de lieu pourraient faire croire le contraire — peut être déduite non seulement des découvertes archéologiques, mais aussi des documents d'archives. E. Fairon (1925) montre que le fisc de Theux qui, en 898, fut cédé à l'évêque de Liège, était à l'origine une « forêt » (forestis). On peut démontrer que les documents entendent par là un terroir inhabité. Ce fisc de Theux comprenait toute la région entre la Vesdre au nord et même au-delà (jusqu'à Soumagne), la Warche à l'est, l'Amblève au sud et l'Ourthe à l'ouest. Le domaine royal qui y touchait immédiatement au sud avait une extension plus grande encore : les abbayes de Stavelot et de Malmédy y furent fondées. Ce domaine royal s'étendait depuis les Hautes-Fagnes au nord (de part et d'autre de la Baraque Michel) jusqu'à la « crête » de Bastogne-Saint-Vith au sud (cf. G. Kallen 1940, ainsi que F. Petri 1937). A l'est, l'abbaye de Prüm fut aussi fondée dans une forêt (forestis). En rapport avec ces constatations, on peut faire remarquer ce qui suit :

1. Dans les trois domaines royaux cités ci-dessus, on rencontre une foule de noms de lieu déjà mentionnés très tôt; 2. les trois domaines comprennent toute la grande région peu colonisée de l'époque romaine.

La contradiction que constitue le fait que, d'une part, cette région, à la fin de l'époque mérovingienne, renferme toujours très peu d'habitants, que d'autre part elle est caractérisée par l'existence dès le VII° siècle de noms de lieu anciens, ne peut s'expliquer qu'en admettant une colonisation très précoce de ces hauts plateaux.

C'est ainsi qu'a pu se constituer un pagus, le « pagus arduennus » (v. Nießen 1950 et le testament de Grimo, archidiacre de Trêves, de l'an 633 : W. Levisohn 1932). La tradition carolingienne réservait cependant l'expression pagus aux pays de vieille colonisation. Nießen observe à ce sujet (1950, p. 5) : « Au total, la situation des vieux centres des pagi détermine l'image du plus ancien peuplement, et c'est seulement là où certains documents fortuits signalent un nombre disproportionnellement élevé de noms de lieu, qu'il y a incidemment des « anomalies » (4).

Cette observation semble pouvoir se rapporter au « pagus arduennus ». Comme nous l'avons vu, il ne s'agit, en ce qui concerne le « pagus arduennus » et malgré le vide à l'époque romaine, ni d'une « tradition fortuite » ni d'une « image du plus ancien peuplement ». Cette « anomalie » nous avait frappé. Elle pouvait s'expliquer d'une part par la poussée de la colo-

^{(4) «} Im ganzen bestätigt die Lage der alten Gauorte das älteste Siedlungsbild, und nur dort, wo zufällige Überlieferungen auch aus schwach besiedelten Gebieten unverhältmäßig viele Namen bringen, treten gelegentlich Störungen auf ».

nisation franque le long de lignes directrices naturelles, d'autre part par la politique dynastique, qui mènera à la naissance de la lignée carolingienne avec ses biens fonciers d'Ardenne surtout. L'anomalie peut encore être envisagée sur un plan plus large, ainsi que nous tenterons de le faire ciaprès.

On peut dire d'abord que cette « anomalie » représente vraisemblablement la colonisation la plus précoce d'un massif de l'Europe centrale depuis la période romaine : c'est à cause de cela que l'Ardenne occupe une position exceptionnelle dans la géographie du peuplement (cf. au contraire Th. Kraus 1940). Ce point de vue est renforcé par le fait qu'en Ardenne, et éventuellement à sa bordure, furent fondées quatre abbayes sur des domaines primitivement royaux, abbayes qui appartiennent aux fondations ecclésiastiques les plus anciennes dans des moyennes montagnes; elles furent toutes l'œuvre des descendants de Pépin de Landen ou d'Arnoul de Metz : Stavelot-Malmédy en 650, Echternach et Saint-Hubert (située à l'emplacement de l'ancienne Andagina) encore avant 700 et enfin Prüm en 721. La mention d'Echternach nous rappelle le fait que dans l'Oesling proche, des noms du vieux groupe III ont été cités très tôt, tandis que la mention de Saint-Hubert attire l'attention sur la similitude de sa situation avec celle de l'Ardenne moyenne peu peuplée à l'époque romaine. Enfin, il faut signaler l'influence émanant des palais royaux en ce qui concerne la mise en valeur précoce de cette région. L'extension des domaines de la couronne autour des palais royaux (fisci) est surprenante (p. ex. Theux). Cela se révèle dans l'extension des paroisses primitives qui y furent fondées. Paliseul comprenait 5 hameaux et villages, Mellier 14 et Longlier même 32 (cf. L. Lefebvre 1952, G. Rothoff 1953 : tout le territoire entre Saint-Hubert et Bouillon appartenait à Paliseul). Comme nous l'avons vu, les raisons de la mise en valeur précoce de cette région ne résident nullement dans des conditions physiques particulièrement avantageuses. Il faut plutôt évoquer, semble-t-il, des nécessités d'ordre politique nouvelles : d'une part le souci de relier à travers l'Ardenne par un « pont de colonisation » les cœurs des territoires héréditaires des deux familles principales, d'autre part le désir d'augmenter les revenus royaux en rendant productive toute cette vaste région. H. Wieruszowski (1926) montre à quel point les domaines royaux de l'Eifel et de l'Ardenne ont été importantes comme base pour le financement des guerres de Charlemagne.

Qu'on nous permette enfin une remarque sur l'allure de la frontière linguistique. Dans l'Eifel et l'Ardenne, elle traverse le milieu d'une vaste région peu colonisée à l'époque romaine, perpendiculairement à la « crête » Bastogne-Saint-Vith. En ignorant le contexte historique que nous venons de décrire, on pourrait être tenté de considérer comme naturel ce tracé à travers une zone forestière non habitée. Mais il n'existe aucune raison apparente d'admettre ce point de vue, pas plus qu'il n'existe une relation avec un axe routier hypothétique qui aurait emprunté cette « crête » Bas-

togne-Saint-Vith. Il y a plutôt un rapport avec la situation des anciennes abbayes. La frontière linguistique se fixa selon la situation de celles-ci dans l'une ou l'autre région linguistique et le renforcement de la colonisation à partir du IX^e siècle (cf. G. Kallen 1940): Echternach, Prüm, Aix-la-Chapelle et Kornelimünster à l'est de l'Ardenne, Saint-Hubert et Stavelot-Malmédy à l'ouest (cf. aussi G. Rothoff 1953; les donations à ces abbayes aux IX^e et X^e siècles).

Comme on le constate, nos recherches sur la géographie du peuplement nous ont conduit à des considérations et des problèmes bien compliqués. Nous avons vu comment un fait remarquable de géographie de l'habitat, en contradiction avec ce qui avait été constaté jusqu'à présent dans les recherches sur la genèse de l'habitat rural, n'a pu être approché que par le moyen des données historiques. C'est néanmoins ainsi qu'a été atteint le but visé, c'est-à-dire comprendre de façon approfondie la formation du paysage humanisé. Nous avons vu comment des structures spatiales bien déterminées de l'aire de peuplement qui nous occupe sont, jusqu'aujourd'hui, dépendantes de constellations bien déterminées des dynasties mérovingiennes, pépiniennes et carolingiennes.

Il est bien certain que les conditions naturelles qu'offre chaque région pour les mises en valeur peuvent être décelées dans la carte de la figure 3. C'est précisément dans les régions les plus favorables (Hesbaye, Condroz, Famenne, zone limoneuse allemande ou Börde, Eifel calcaire, Gutland, Bassin de Wittlich, région d'Arlon) que s'observent les densités les plus fortes aussi bien des citations précoces des lieux que des anciens noms de lieu des groupes I-III.

On doit ajouter à cela que, surtout dans l'Eifel, on peut reconnaître à partir de ces régions favorables, une extension des influences et le début d'un peuplement précoce de régions favorables secondaires, à l'extérieur donc des régions de vieille occupation : sur les hauteurs de part et d'autre de l'Ahr et de la Kyll et dans l'Eifel voisin de la Moselle (Moseleifel) (v. fig. 3). On peut qualifier ces entités de régions favorables secondaires à cause de leur situation mieux abritée et plus sèche sous le vent, ainsi que de la présence de larges étendues planes et de terres de culture naturellement bien drainées (terres de culture qui — comme dans le Moseleifel — étaient déjà bien exploitées avant l'époque romaine).

IV. — CONCLUSION

L'Eifel et l'Ardenne, avec les régions avoisinantes, constituent un thème intéressant pour l'étude de la genèse du paysage humanisé. Cet exemple montre clairement que l'on ne peut plus maintenir rigoureusement la séparation établie traditionnellement — du moins en Allemagne — d'une

part, entre régions de peuplement ancien et permanent, favorisées par la nature, c'est-à-dire des terroirs habités depuis le néolithique — et d'autre part, de régions de peuplement récent défavorisées par la nature — c'est-à-dire des terroirs qui, en général, ne sont exploités de façon intensive que depuis le XII° siècle.

Comme régions de peuplement ancien — stricto sensu — on ne peut citer que la Hesbaye, la Famenne, la Börde, déjà beaucoup moins le Condroz, le Gutland et pas du tout l'Eifel calcaire. En ce qui concerne les régions citées en dernier lieu, le grand nombre de noms de lieu appartenant aux trois groupes anciens ne donne que l'illusion d'une colonisation ancienne permanente; mais ainsi que nous l'avons vu, cela ne peut servir de critère. Sans doute, dans ces régions, que l'on pourrait appeler « régions d'occupation ancienne du second degré » (Condroz, Gutland) ou du « troisième degré » (Eifel calcaire), sur la base du début de l'occupation permanente, tout comme dans celles du « premier degré » (Hesbave, zone limoneuse allemande ou Börde), les conditions naturelles jouent un rôle important. Il est hors de doute aussi que ces régions étaient très tôt déboisées ou presque sans forêt et ce dans l'ordre indiqué (cf. W. Müller-Wille 1942, qui exprime la même opinion). Cette image du peuplement reste valable — même en tenant compte des modifications signalées, et qui ne sont pas sans importance dans le cadre admis des contrastes entre aires géographiques favorables et non favorables. Elle est de ce fait sensiblement perturbée par le peuplement précoce, voire très précoce, de la haute Ardenne et du haut Eifel occidental au moyen âge. Nous avons vu que ceci ne peut être attribué que de façon très générale au milieu géographique, en ce sens que l'évolution dynastique à l'époque mérovingienne et carolingienne, c'est-à-dire une cause historicopolitique, qui joue le rôle principal, ne s'est déroulée que suivant des lignes directrices tracées préalablement par la géographie.

Il en est de même pour ce qui est de la formation de la frontière linguistique dans l'Eifel et en Ardenne.

BIBLIOGRAPHIE

- J. BIRKENHAUER, 1960. Die Eifel in ihrer Individualität und Gliederung. Köln.
- J. BIRKENHAUER, 1966. Die Ardennen. Geographische Rundschau.
- J. BIRKENHAUER, 1967. Größere Orte und Kulturlandschaftsgenese in den Mittelrheinlanden. Geographische Rundschau.
- A. CARNOY, 1948. Origines des noms des communes de Belgigue. Louvain.
- G.-X. CORNET et H. C. STRAET, 1960. La Préhistoire au pays de Verviers. Bull. de la Soc. verviét. d'archéol. et d'hist., 47, Verviers.
- F. DUSSART et R. CONTRERAS, 1955. Géographie de la Belgique et du Congo. Bruxelles. F. DUSSART, 1957. Geographie der ländlichen Siedlungsformen in Belgien und Luxem-
- burg. Geographische Rundschau. F. Dussart, 1968. — Belgien-Niederlande-Luxemburg. Westermann Lexikon der Geo-
- G. Dussart, 1968. Belgien-Niederlande-Luxemburg. Westermann Lexikon der Geographie, t. 1.
- G. FAIDER-FEYTMANS, 1964. La Belgique à l'époque mérovingienne. Bruxelles.

- E. FAIRON, 1925. Les donations de forêts aux Xe et XIe siècles en Lotharingie et en Allemagne. Rev. belge de philol. et d'hist., 4.
- F. L. Ganshof, 1958. La Belgique carolingienne, Bruxelles,
- Helinium, 1960 etc. (Chronique: H. Danthine, G. Faider-Feytmans).
- M. HUMMEL, 1949. Zur postglazialen Wald-, Siedlungs- und Moorgeschichte der Vordereifel. Planta, 37.
- G. KALLEN, 1940. Die Reichsabtei Malmédy, Rheinische Heimatoflege. 12.
- Th. Kraus, 1940. Die Ardennen. Deutsches Archiv für Landes- und Volksforschung, 4. L. Lefebyre, 1952. — Le Comté d'Ardenne ou de Bastogne au Xe siècle. Ann. de l'Inst.
- Archéol. du Lux., 83, Arlon.
- W. LEVISOHN, 1932. Das Testament des Diakons A. Grimo. Trierer Zeitschrift, 7. R. de MAEYER, 1937. — De Romeinsche villa's in België, Antwerpen.
- A. MARCHAL, 1954. La forêt d'Ardenne et son influence sur le peuplement néolithique de la province du Luxembourg. Ann. de l'Inst. Archéol. du Lux., 85, Arlon.
- M. E. MARIËN, 1952. Oud-België, Antwerpen.
- W. Metz, 1960. Das karolingische Reichsgut. Berlin.
- J. MEYERS, 1932. Studien zur Siedlungsgeschichte Luxemburgs. Berlin.
- W. MÜLLER-WILLE, 1942. Das Rheinische Schiefergebirge und seine kulturgeographische Struktur und Stellung, Deutsches Archiv für Landes- und Volksforschung, 6.
- J. NIEßen, 1950. Geschichtlicher Handatlas der Länder am Rhein. Köln.
- F. Petri, 1937. Germanisches Volkserbe in Wallonien. Bonn.
- REINERS-NEU, 1936. Die Kunstdenkmäler von Eupen-Malmédy. Düsseldorf.
- H. ROOSENS, 1949. De merovingische begraafplaatsen in België. Gent.
- G. Rothoff, 1953. Studien zur Geschichte des Reichsgutes in Niederlothringen and Friesland während der sächsisch-salischen Kaiserzeit. Rheinisches Archiv, 44, Bonn,
- F. ROUSSEAU, 1930. La Meuse et le Pays Mosan en Belgique. Namur. O. Schlüter, 1953. Die Siedlungsräume Mitteleuropas in frühgeschichtlicher Zeit. Forschungen zur Deutschen Landeskunde, 74, Remagen,
- J. SCHMITHÜSEN, 1936. Zur räumlichen Gliederung des westlichen Rheinischen Schiefergebirges und angrenzender Gebiete, Rheinische Vierteljahrsblätter, VI, Bonn,
- B. Steinitz, 1911. Organisierung und Gruppierung der Krongüter unter Karl dem Großen. Vierteljahresschrift für Sozial- und Wirtschaftsgeschichte, 9.
- K. TACKENBERG, 1954. Fundkarten zur Vorgeschichte der Rheinprovinz. Bonn.
- A. VINCENT, 1927. Les noms de lieu de la Belgique. Bruxelles.
- H. Wieruszowski, 1926. Reichsbesitz und Reichsrechte im Rheinland (500-1300), Bonner Jahrbücher, 131, Bonn.